

## **RECOMMANDATION sur le déclin de la santé des récifs coralliens dans la Grande Région Caraïbe: la prise de poissons-perroquets et autres herbivores coralliens**

*La présente recommandation a été adoptée par les membres de l'ICRI  
le 17 Octobre 2013, lors de la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ICRI (Belize City)*

### **Contexte**

Le dernier rapport du Réseau Global sur le Suivi des Récifs Coralliens (Global Coral Reef Monitoring Network - GCRMN), intitulé: *Etat et Tendances des Récifs Coralliens des Caraïbes: 1970-2012* est le premier rapport documentant les tendances de l'état de santé des récifs coralliens de manière quantitative, en se fondant sur des données collectées au cours des 43 années précédentes dans toute la Grande Région Caraïbe.

Les résultats de cette étude démontrent clairement que :

- La bonne santé des récifs coralliens nécessite un équilibre écologique entre coraux et algues, au sein duquel l'herbivorie est un élément clé ;
- Les populations de poissons-perroquets sont une composante critique de cette herbivorie, particulièrement depuis le déclin des oursins *Diadema* au début des années 1980 ;
- Les causes principales de la mortalité des poissons-perroquets sont l'utilisation de techniques de pêches telles que le fusil sous-marin et, en particulier, la pêche au casier ou à la nasse.

Le rapport identifie en outre que la surpêche des espèces herbivores, particulièrement le poisson-perroquet, a été jusqu'à présent l'un des facteurs principaux du déclin des récifs Caraïbens, concluant ainsi que des mesures de gestion aux niveaux national et local peuvent avoir un effet positif direct sur leur santé maintenant et pour les années à venir.

Dans certaines zones de la région Caraïbe (par exemple les Bermudes et le Parc Terrestre et Marin des Bancs de sable Exuma dans les Bahamas, et plus récemment au Belize et à Bonaire), des mesures de gestion proactives, telles que l'interdiction des casiers, ont conduit à une augmentation du nombre de poissons-perroquets et à une amélioration conséquente de la santé des récifs et de leur résilience aux perturbations, y compris celles provoqués par les ouragans. Ceci contraste avec d'autres régions des Caraïbes, où certains récifs fortement exploités peinent à se remettre des dégâts occasionnés par ceux-ci.

Des récifs en bonne santé ont démontré avoir des retombées positives sur les économies locales, fournissant entre autres la possibilité de moyens de subsistance alternatifs à la pêche grâce à l'augmentation des recettes du tourisme et du nombre de poissons; et la restauration de services écosystémiques prodigués par les récifs tels que la protection côtière.

Il est reconnu que le degré de dépendance des communautés côtières à la pêche en général, et à la prise de poissons-perroquets en particulier, varie considérablement au sein de la région Caraïbe. Cependant, au vu des données maintenant disponibles, et conformément à la section 'gestion intégrée' du Cadre d'Action de l'ICRI (qui comprend la gestion des pêches), l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens tient à souligner les bénéfices de mesures de gestion robustes pour protéger les récifs de la surpêche, et exhorte à une prise de mesures immédiate pour protéger les poissons-perroquets et autres herbivores similaires de manière efficace.

En conséquence, l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens exhorte les nations et les groupes multilatéraux de la région des Caraïbes à:

1. **Adopter** des stratégies de conservation et de gestion des pêches qui conduisent à la restauration des populations de poissons-perroquets, rétablissant ainsi l'équilibre entre algues et coraux caractéristique des récifs coralliens en bonne santé ;
2. **Maximiser** l'effet de ces stratégies de gestion en y associant les ressources nécessaires à la mise en place de programmes de sensibilisation, de surveillance, et de mise en œuvre, et en examinant des moyens de subsistance alternatifs pour les personnes touchées par les restrictions sur la prise du poisson-perroquet ;
3. **Envisager** l'inscription du poisson-perroquet dans les annexes du Protocole SPAW (annexe II ou III), en plus de soulever le problème de l'herbivorie récifale lors des forums des pêches régionaux ;
4. **Engager** les communautés autochtones et locales et autres parties prenantes en leur faisant prendre conscience des bénéfices tirés de telles stratégies pour les écosystèmes coralliens, la reconstitution des stocks halieutiques et l'économie locale.

Annexe: *Résumé – Etat et Tendances des Récifs Coralliens des Caraïbes: 1970-2012, Rapport GCRMN*